



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Rwanda

Question écrite n° 72565

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des réfugiés rwandais dans les pays voisins tels que la Tanzanie, l'Ouganda et la République démocratique du Congo. En effet, selon Amnesty International, il semblerait que ces pays, qui peinent à offrir une protection décente aux réfugiés, exercent des pressions pour encourager les retours volontaires vers des zones qui ne sont pas encore stabilisées. Ces rapatriements apparaissent prématurés, toutes les conditions de sécurité nécessaires n'étant pas réunies. La France étant l'un des principaux donateurs dans le financement du soutien et de la protection des réfugiés rwandais, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment la France entend poursuivre son engagement dans ce domaine et, de même, quelles sont les assurances prises afin que l'aide apportée aux pays de la région des Grands Lacs accueillant les réfugiés ne soit pas détournée, et que les droits humains fondamentaux des réfugiés rwandais soient garantis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72565

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2005, page 8078